

## À corps perdus

Titre(s): À corps perdus [[periodique]] / Nolwenn | MARÉCHAL WEILER

Ensemble: Revue dessinée (La) 52

Auteur(s): WEILER, Nolwenn | MARÉCHAL

Editeur, producteur: 01/06/26

Description matérielle: pp.128-157

ISSN: 2269-2606

Note sur la description matérielle: 29

Résumé ou extrait: Interdit en 1971, le DDT a été remplacé par d'autres pesticides dont les effets sanitaires continuent de frapper les travailleurs agricoles. L'article suit d'abord Gisèle Garreau, diagnostiquée à 50 ans d'une maladie de Parkinson, qui touche 270000 personnes en France. Son exposition a commencé dès l'enfance, à 5 ans, dans une ferme de Loire-Atlantique: stockage de pommes de terre traitées, vignes pulvérisées sans protection, herbicides et insecticides sur le maïs, nettoyage d'une porcherie au karcher rempli de produits, puis manipulation à mains nues d'un vermifuge en élevage caprin. Huit ans après son diagnostic, elle apprend que Parkinson peut être lié aux pesticides et reconnu comme maladie professionnelle; en arrêt de travail, elle redoute une retraite d'à peine 500 euros par mois. L'enquête raconte aussi le parcours de Bernard Guignes, arboriculteur dans le Tarn-et-Garonne de 1985 à 2015 sur 20 hectares, atteint d'un cancer de la prostate annoncé le 18 juin 2019. En France, ce cancer représente un cancer masculin sur quatre et constitue la première cause de saisine du FIVP, créé en 2020. Aux Antilles françaises, son incidence et sa mortalité sont deux fois plus élevées qu'en Hexagone, en raison de la pollution au chlordécone, utilisé jusqu'en 1993. L'étude Agrican, lancée en 2005 auprès de plus de 180000 affiliés de la MSA, documente les liens entre expositions agricoles et cancers, maladies neurodégénératives ou respiratoires. En 2024, 752 personnes ont été officiellement reconnues atteintes de maladies professionnelles causées par les pesticides, un total encore faible au regard du million de travailleurs agricoles exposés, souvent à une centaine de substances au cours de leur vie. La France consomme 65000 à 70000 tonnes de pesticides par an. Le système de reconnaissance reste lent et restrictif: 4 mois si la pathologie figure dans un tableau, 18 mois hors tableau, davantage encore en cas de contentieux. Gisèle, qui a déposé sa demande en décembre 2019, n'espère une décision complète qu'en 2026, après 7 ans de démarches. Plus de 80% des reconnaissances accordées par le FIVP en 2024 concernent des maladies inscrites dans des tableaux, alors que celui du cancer de la prostate n'a été créé qu'en décembre 2021. L'article met aussi en cause l'influence de la FNSEA, des coopératives et des dispositifs d'expertise jugés insuffisants, rappelle que l'Europe a réautorisé le glyphosate pour 10 ans en novembre 2023, et souligne le coût collectif massif des pesticides: selon le Basic, en 2021, les dépenses réelles associées aux pesticides sont deux fois supérieures aux profits du secteur, pour plusieurs centaines de millions d'euros par an. Un malade cite un traitement à 18000 euros tous les 28 jours, soit environ 200000 euros par an depuis 21 ans....

Sujet - Nom commun : Pesticides -- France  
Agriculture -- Effets des pesticides -- France  
Agriculteurs -- Maladies -- France